



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Banalisation de la consommation de drogues

Question écrite n° 15185

Texte de la question

M. Édouard Jordan attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la banalisation préoccupante de la consommation de drogues, en particulier chez les jeunes et sur ses conséquences humaines, sociales et sanitaires. Depuis plusieurs années, de nombreux indicateurs mettent en évidence une diffusion croissante de l'usage de substances illicites dans des publics de plus en plus jeunes. Cette évolution s'accompagne d'une forme de tolérance sociale accrue, voire de banalisation, notamment à travers certains discours médiatiques ou culturels qui tendent à minimiser les risques associés à ces consommations. Cette perception erronée contribue à désinhiber les usages et à retarder la prise de conscience des dangers réels. Or les conséquences de la consommation de drogues sont loin d'être anodines. Elles affectent gravement la santé physique et mentale des usagers, en particulier des adolescents dont le développement neurologique est encore en cours. Troubles anxieux et dépressifs, risques accrus de dépendance, altérations cognitives, échec scolaire et marginalisation sociale en sont des manifestations fréquentes. À ces conséquences individuelles s'ajoutent des impacts familiaux particulièrement lourds : déséquilibres, violences, isolement et dans les situations les plus tragiques, des décès qui plongent des familles entières dans la détresse. Au-delà de la sphère privée, cette problématique constitue un enjeu majeur de santé publique. Elle mobilise des ressources importantes en matière de soins, de prévention et de sécurité, tout en alimentant des réseaux criminels qui prospèrent sur la vulnérabilité des plus jeunes. Face à cette situation, il apparaît indispensable de renforcer les politiques de prévention, en particulier dans les établissements scolaires, afin de délivrer une information claire, objective et adaptée aux réalités actuelles des usages. Il convient également de soutenir davantage les familles confrontées à ces problématiques, souvent démunies face à l'addiction d'un proche et de développer des dispositifs d'accompagnement précoces et accessibles. Dans ce contexte, il lui demande de bien vouloir préciser les actions que le Gouvernement entend engager pour intensifier la prévention auprès des jeunes et lutter contre la banalisation de la consommation de drogues.

Données clés

Auteur : [M. Édouard Jordan](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15185

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2026](#), page 4352